

ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DU SACRE-CŒUR – LAUSANNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du dimanche 5 juin 2016, à l'issue de la messe dominicale de 11h.

Lucienne Giordano, présidente du Conseil de paroisse, salue les personnes présentes. Constatant que l'assemblée a été convoquée en conformité avec les statuts de notre association, elle l'ouvre et cite les personnes qui ont pris la peine d'excuser leur absence. Un droit de vote exceptionnel est accordé, sans opposition, à quelques personnes présentes, actives dans la paroisse, mais n'habitant pas ou plus sur son territoire. Elle annonce que cette assemblée n'est pas si ordinaire que cela: « *En cette année du Centenaire de notre paroisse, placée sous le signe de la fête et du partage, des dons significatifs extraordinaires seront proposés tout à l'heure à l'approbation de l'assemblée. Par ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion de lire, lors de la messe, le rapport d'activités du Conseil de paroisse. C'est ainsi que le point 2a de l'ordre du jour a déjà été présenté à cette occasion.* »

Partie administrative

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20.05.2015

Personne ne demande la lecture du PV paru dans le bulletin paroissial du mois de décembre 2015. Il est donc réputé adopté.

2. Rapport de gestion du Conseil de paroisse

a) Activités du Conseil – rapport de la Présidente

Le rapport relatif aux activités du conseil a déjà été lu lors de la messe dominicale de tout à l'heure. Lucienne Giordano en rappellera les points essentiels après avoir comme chaque année, présenté les autres membres du conseil de paroisse : l'abbé Gabriel Pittet, curé de notre paroisse ; Bruno Migliarini ; Martin Heinzmann, vice-président et trésorier ; Antoine Mbombo Tshimanga, en charge de nos pages internet ; Alain Gérard Scherwey, secrétaire des séances du Conseil et en charge du fonds de solidarité ; Yannick Lemoigne, dévolu notamment aux relations avec le personnel ; Cristina Peduto, qui assure la liaison avec le Conseil de pastorale.

Extraordinaire, l'activité déployée par le Conseil depuis notre dernière assemblée. Outre les séances « ordinaires », nous avons dû tenir quatre séances extraordinaires :

- Le 14 mars pour aborder la question de l'avenir des locaux de Mon-Gré, en lien avec l'accueil de la communauté portugaise ;
- le 29 mars pour réfléchir à l'éventuel accueil de réfugiés, protégés du collectif R ;
- le 1^{er} avril pour rencontrer le collectif R afin de leur faire part de nos décisions ;
- le 21 avril pour traiter des courriers de la FEDEC-VD et de l'évêque en lien avec cet accueil.

Ainsi, depuis la dernière assemblée paroissiale, le Conseil s'est réuni pas moins de 15 fois, le plus souvent durant plusieurs heures et parfois jusqu'au petit matin! Ceci sans compter toutes les activités hors Conseil que les uns et les autres ont consacrées à notre paroisse.

La présidente demande à l'assemblée de remercier par applaudissements les conseillers de paroisse pour leur travail et leur remarquable engagement.

Au cours de l'année sous revue, le Conseil a traité normalement les affaires courantes de l'association, a veillé à l'entretien de notre église, de la cure, des salles paroissiales et du parvis et s'est occupé de nombreux thèmes :

« Tout au long de cette année, nous avons offert un toit à une famille rom à Mon-Gré, facilitant ainsi la scolarisation d'enfants ; nous, Conseil et curé, avons ouvert notre porte à des personnes démunies dans les locaux sous les toits et de la cure. Et tout dernièrement nous avons suivi l'appel du pape François qui nous a inspiré et a conduit le Conseil à ouvrir les portes de Mon-Gré pour un refuge accueillant les protégés du collectif R – décision controversée, mais assumée avec conviction chrétienne et humilité par le Conseil.

Rappelons que nous accueillons la communauté portugaise à Mon-Gré depuis près de 35 ans, ainsi que la communauté maronite et la messe des jeunes. Que les portes de notre église sont aussi ouvertes à la communauté ukrainienne. Nous avons réfléchi à développer encore notre accueil, en lien avec le vicaire épiscopal l'abbé Christophe Godel, en faveur de la communauté de langue espagnole.

Bien sûr, nous avons pris soin des locaux de culte et de la cure, et avons figolé encore le parvis en gravant dans la pierre, à l'entrée, la signalisation du cheminement en COULEURS. La sonorisation dans notre Eglise a été réalisée pour le confort des paroissiens lors des messes et des concerts. Par ailleurs, nous avons assuré le suivi de nos trois immeubles, avec nos trois gérances mandatées. Il a également fallu cette année procéder à la révision des 10 ans de l'orgue, opération d'envergure qui a été magistralement orchestrée par l'entreprise Füglistner et qui a mobilisé d'énormes moyens financiers.

Dans la continuité de l'hommage rendu à l'abbé Maurice Zundel, lors de la réalisation du parvis et de l'oeuvre colorée qui l'embellit, nous avons décidé de dédier un espace ici même au Sacré-Coeur à la mémoire de cet illustre personnage.

Point d'orgue de cette année, notre Centième ! Grâce au dévouement d'un Comité exceptionnel composé de Samuel et Leila Fortis, Mariella Heinzmann, Roland Leimgruber, Jean Marescot, Catherine Gigon Niklaus, Antoine Mbombo Tshimanga, Cristina Peduto, Christiane Exquis, Guillermo Rodriguez, Ana Cetkovic et Lucienne Giordano, réunis autour de notre curé, nous avons pris en photo une partie du vitrail se trouvant dans le chœur de notre église, y avons mis nos visages, visages de paroissiens d'aujourd'hui. Puis nous en avons fait cette belle mosaïque. Nous l'avons placée sous le porche de l'église, dehors, à la vue de tous. Elle représente tout à la fois une invitation, une affirmation, une espérance.

Il n'y a eu cette année aucun changement dans le personnel, et c'est l'occasion de remercier chaleureusement ces personnes ainsi que toutes celles et à tous ceux qui s'engagent dans les diverses activités paroissiales, groupements, activités pastorales, organisation des manifestations musicales, festivités du Centième, participations aux célébrations, et sans oublier la présidente et les membres du Conseil de pastorale sans lesquels notre paroisse ne serait pas ce qu'elle est. »

Enfin Lucienne Giordano remercie la FEDEC-VD d'avoir approuvé les modifications statutaires décidées lors de la dernière et de l'avant-dernière assemblée paroissiale. Les nouveaux statuts ont ainsi pu entrer en vigueur.

b) Rapport relatif aux immeubles

La parole est donnée à Tanneguy Lestiboudois, mandaté pour s'occuper de nos immeubles, qui détaille les actions d'entretien et d'aménagement des salles paroissiales, de la cure et de nos trois immeubles, en lien avec nos gérances mandatées.

La réfection de la façade de l'immeuble Beau-Rivage 7 annoncée lors de l'assemblée générale 2015 a eu lieu dès la fin août 2015 dans le respect du budget. Les façades ont été nettoyées, un traitement fongicide et algicide a été appliqué avant la mise en place d'une peinture à base de silicone, entre autres. Ces travaux seront complétés tout prochainement par la mise en place de bacs végétalisés en éternit à l'entrée du bâtiment.

Concernant l'église, il a été procédé à la réfection de l'abside. Nous avons également procédé au changement de la sonorisation. Des hauts parleurs mobiles sont maintenant disponibles pour les cérémonies extérieures. La qualité de la sonorisation actuelle est maintenant excellente et il n'y a donc pas lieu d'installer en sus, des matériaux absorbants. Nous avons enfin mené une étude pour le remplacement de l'installation de chauffage qui ne respectait plus les normes OPair. Cette étude a permis de comparer les émissions des différents agents énergétiques, les ressources, l'approvisionnement énergétique ainsi que les tarifs, les coûts de fonctionnement, d'entretien, etc. Parmi les solutions envisagées, celle consistant à remplacer le brûleur a été retenue, pour un coût d'environ CHF 7'000 contre environ CHF 50'000 si nous avions remplacé la chaudière. Celle-ci qui assure le chauffage et l'eau chaude de l'église, des salles paroissiales et de la cure reste néanmoins ancienne. Il faudra envisager à moyen terme de la remplacer. A noter que nous pourrions toujours, à ce moment-là, récupérer le nouveau brûleur pour l'installer sur la nouvelle installation. C'est le lieu de remercier Maurice Exquis pour le temps qu'il a consacré pour la réalisation de cette étude et pour la rencontre des différents intervenants (entreprises spécialisées, fumiste, représentant de l'union pétrolière, etc.).

Après avoir informé la FEDEC-VD et étudié la situation, nous avons fait une offre d'achat (pour un montant de CHF 9'200) pour la parcelle (de 11m²) sise à l'entrée du parvis, et appartenant à la Ville de Lausanne. Cette offre a été acceptée par la Municipalité, selon un e-mail reçu le 30 octobre 2015. La ville doit procéder à une enquête publique pour le passage du domaine public au domaine privé. A ce jour, nous restons dans l'attente des documents de la commune (tableau de mutation, procuration, etc.) qui nous permettront de mandater un notaire afin de préparer l'acte de vente.

Suite à la découverte de 3 éclats l'an dernier dans le mur de la rampe supportant l'œuvre artistique réalisée par Madame Bolli sur notre parvis, nous avons effectué une réparation l'été dernier, avec démontage, et remontage de l'œuvre. Cette opération, délicate à réaliser, a été prise en charge par les assurances respectives des différents intervenants. Mais à nouveau, en ce début d'année 2016, Enzo Spampinato, notre sacristain concierge, a constaté 2 éclats (au même endroit) dans le mur de la rampe. Ces éclats ont été réparés provisoirement pour le Centenaire et nous nous laissons maintenant le temps d'analyser la situation afin de bien comprendre la cause de ce problème.

c) Rapport du Fonds de solidarité

Le montant de CHF 40'000 alloué par l'assemblée paroissiale de mai 2015 a été entièrement distribué en veillant à un certain équilibre entre les soutiens accordés à des actions en Suisse et ceux alloués pour des projets à l'étranger. Dans les soutiens en Suisse, les actions de lutte contre la précarité restent au coeur des préoccupations. Notre aide s'est également exprimée dans la proximité, au bénéfice d'organisations lausannoises d'aide aux plus démunis. Nous avons aussi apporté un soutien en faveur des jeunes pensionnaires du Foyer du Servan. Cette institution qui nous est proche, et pas seulement géographiquement, fête également cette année les 100 ans de sa fondation.

A l'occasion de notre Centenaire, le Conseil de paroisse s'est prononcé pour une remise de dette de CHF 13'000 en faveur de chacune des deux paroisses auxquelles des prêts sans intérêts avaient été consentis en 1996 et en 2000, ce qui a pour effet d'effacer le solde de la dette de la paroisse Ste-Thérèse et de réduire significativement le montant encore dû par la paroisse St-Amédée.

Enfin, sur la dotation de CHF 30'000 du Fonds d'aide à la formation et à la culture chrétienne, CHF 27'200 ont été utilisés en faveur de la formation continue d'un prêtre ainsi qu'en faveur des conférences Théofil.

d) Projets en cours et futurs

1 - Concernant le projet de rénovation des salles paroissiales et de la chapelle de Mont-Gré, la réflexion s'est poursuivie au cours de cette année. Rappelons que la chapelle de Mon-Gré est appréciée de ses utilisateurs et fréquentée quotidiennement, qu'elle souffre de plusieurs défauts qui péjorent son exploitation : Le manque d'isolation phonique des cloisons, par exemple, ne permet pas d'utiliser la chapelle en même temps que les salles paroissiales. La configuration de son espace d'entrée, protégé par un couvert abrité, est également à l'origine d'attroupements nocturnes causant d'importantes nuisances pour le voisinage. Il s'agit donc de réaménager l'ensemble des locaux enterrés, dans le but d'optimiser leur utilisation, de rendre plus visible l'existence de la chapelle et de mettre en place un dispositif permettant d'empêcher tout rassemblement de personnes en dehors des heures de culte. Le mandat d'étude confié au bureau Atelier Commun SA pour analyser la situation actuelle et proposer différentes variantes d'intervention (y compris les éventuelles possibilités de surévaluation du bâtiment Bd de Grancy 19/19a) et la prise en compte du chantier de réaménagement de la gare de Lausanne, et notamment de la nouvelle entrée sud de la gare au niveau de notre immeuble, ont débouché sur les orientations suivantes : Le Conseil de paroisse a décidé d'aller de l'avant sur un projet de réaménagement complet des salles paroissiales et de la chapelle, portant le nombre de salles à 3 au lieu de 2 et portant la surface utilisable de 135 à 183m². Il a également choisi de déplacer l'accès à la chapelle et aux salles depuis le niveau d'entrée de l'immeuble Boulevard de Grancy 19.

Après une phase de diagnostic des besoins actuels de la chapelle Mon-Gré et des salles paroissiales en termes d'exploitation, d'accessibilité, mais également d'image, nous devons maintenant mener à bien une réflexion sur l'utilisation future de ces locaux. Il nous faudra aussi définir précisément le périmètre de ces travaux de réfection, voire de surélévation avant de pouvoir arriver à un projet plus abouti qui vous sera soumis avant une éventuelle mise à l'enquête.

2 - Des représentants du Conseil de paroisse, du Vicariat et de la Mission catholique de langue espagnole se sont rencontrés au cours des derniers mois pour étudier dans quelle mesure la

mission hispanophone pouvait être accueillie dans nos locaux et favoriser, ainsi, une plus grande collaboration pastorale. Plusieurs séances se sont tenues pour traiter des points comme le logement des prêtres, l'emplacement d'un secrétariat, de bureaux ainsi que l'utilisation de salles pour le catéchisme ou de réunions en lien avec la mission. Ce projet va maintenant se poursuivre par une rencontre avec les représentants de la Fédération des paroisses. A terme, il est également prévu de rédiger une convention qui réglera les différents points liés à cet accueil.

Les divers éléments composant le rapport de gestion sont mis en discussion. Roland Leimgruber trouve que l'on manque d'ambition en ce qui concerne le projet futur pour Mon-Gré, proposant d'utiliser mieux l'espace à disposition pour en faire une sorte de « maison du réfugié ». Il propose une motion pour savoir si l'assemblée peut voter une direction à suivre, afin que la paroisse aille dans cette direction. François de Siebenthal demande quelles sont les possibilités en termes d'étages. Jean Marescot propose qu'on vote sur l'orientation et aille de l'avant. La présidente s'exprime dans le sens de donner une direction, mieux une « coloration pour de futurs travaux », sans que l'on décide sur des détails (nombre d'étages). Martin Heinzmann rappelle qu'au stade actuel, il est question de réunir un groupe de réflexion pour tenir compte des idées, sachant que le Conseil a déjà planché sur la question. Au vote consultatif, 22 personnes (sur un total de 69) lèvent la main pour souhaiter une orientation sur l'accueil des réfugiés. Maurice Exquis exprime l'avis général qu'il est prématuré, faute de point à l'ordre du jour, de prendre une décision ferme, avis soutenu par Christiane Exquis qui relève qu'il faut un projet, une idée concrète.

La présidente retient les mouvements en faveur d'une prise en compte de l'accueil de réfugiés. Pour une prochaine assemblée, un projet plus concret – tenant compte de cette intervention – sera élaboré, en espérant qu'il soit assez avancé pour permettre une votation.

3. Rapport financier

Le Conseil a décidé de marquer notre Centenaire par des gestes significatifs de solidarité et de générosité, tout en restant dans le budget voté l'an dernier. Les divers postes ci-dessous sont présentés un à un et font tous l'objet d'un accueil enthousiaste de l'assemblée, laquelle s'exprime par acclamations :

CHF 20'000 – augmentation au montant alloué à l'équipe missionnaire

CHF 20'000 – augmentation au montant alloué à la Saint Vincent-de-Paul

CHF 20'000 – soutien à des associations ou organismes fondés par Mgr Ramuz, ancien curé de notre paroisse : Caritas Vaud, la Paix du Soir, EMS Maison du Pèlerin

CHF 20'000 – soutien local, genre Point d'appui, Point d'eau, Fondation Mère Sofia

CHF 20'000 – augmentation ponctuelle du Fonds de solidarité

CHF 4'000 – dotation spéciale pèlerinage pour le Centenaire

CHF 20'000 pour l'association Musiques au Sacré-Coeur, enveloppe extraordinaire, sachant que de nombreuses dépenses sont en prévision cette année, notamment aussi en automne.

3a. Martin Heinzmann, trésorier, passe la parole à Corinne Favre Perreaud, notre fiduciaire mandatée, pour la présentation commentée au rétroprojecteur des résultats de l'exercice 2015 et de la proposition de budget pour cette année 2016.

Avec nos produits pour CHF 340'355.70 et des charges pour CHF 702'166.47, les comptes de la paroisse connaissent un excédent de charges de CHF 361'810.77 auxquelles s'ajoutent encore des charges exceptionnelles pour CHF 540'657.-. Le total des produits exceptionnels

est de CHF 20'000.-. Le produit des immeubles de rapport étant de CHF 960'082.78, le résultat de l'exercice est quand même positif et s'élève à CHF 77'615.01.

Le budget 2016 prévoit des produits à hauteur de CHF 304'200.-, des charges pour CHF 736'000.- et des charges exceptionnelles de CHF 260'000.-. Le produit attendu des immeubles de rapport porté au budget est de CHF 766'800.-, ce qui laisse prévoir un résultat positif de CHF 75'000.-.

Au 31.12.2015, le bilan témoigne d'un montant de CHF 19'303'733.38 à l'actif et au passif, le capital de l'organisation se montant à CHF 1'093'053.14.

A l'heure des questions au sujet de la situation financière de notre association, des comptes et du budget, Annabelle Leimgruber remarque que les revenus locatifs sont importants et se demande si l'on pourrait diminuer les loyers. Par ailleurs, elle s'enquiert des raisons de la différence entre les comptes 2015 et le budget 2016, s'agissant des frais de catéchisme.

Martin Heinzmann signale que l'on alimente le fonds de rénovation, sachant que l'immeuble du Bd de Grancy va au-devant de travaux. Concernant les loyers, le Conseil entend les laisser au niveau du marché, mais rappelle qu'il existe un soutien ciblé pour les personnes et familles nécessiteuses proches de la paroisse (Fonds % logements, alimenté par les loyers encaissés). Les différences entre les entrées et sorties au niveau des comptes et du budget sont expliqués par Corinne Favre Perreaud.

3b. Jean Marescot (vérificateur avec M. Philippe de Preux) lit le rapport de vérification de nos comptes. Ayant pris connaissance du rapport du 20 mai 2016 de l'organe de révision, la fiduciaire AIGC, ils proposent l'approbation des comptes tels que présentés. Avec les applaudissements de l'assemblée, les vérificateurs sont remerciés et déchargés de leur mandat.

Martin Heinzmann les remercie à son tour.

3c. A une large majorité, sans avis contraire, le rapport de gestion du Conseil de paroisse est approuvé. Les comptes 2015 incluant les dons extraordinaires évoqués plus haut, et le budget 2016 tels que présenté, ont été adoptés à l'unanimité. Pour l'attribution de l'excédent de recettes, les propositions du Conseil de paroisse d'allouer le montant de CHF 40'000, comme l'an passé, en faveur du Fonds de solidarité ainsi que CHF 30'000 au Fonds d'aide pour la formation et la culture chrétienne ont été de même approuvées à l'unanimité.

3d. Pour la vérification des comptes, Jean Marescot et Philippe de Preux se sont déclarés à disposition pour un nouvel exercice. Par acclamation, l'assemblée renouvelle sa confiance aux deux vérificateurs. En revanche, personne ne se propose comme suppléant, de sorte qu'il subsiste une vacance pour cette fonction.

4. Elections statutaires

Antoine Mbombo Tshimanga accepte de se présenter pour un quatrième et dernier mandat, il est réélu par acclamation.

Martin Heinzmann, vice-président et trésorier, est par ailleurs candidat au poste de décan, celui-ci étant vacant à la suite de la démission de M. François Boutinard Rouelle. Dans l'hypothèse où il venait à accéder à cette charge, et afin de pouvoir l'exercer au mieux, il devra

quitter le Conseil de paroisse, au sein duquel devront le cas échéant être désignés un nouveau vice-président et un nouveau trésorier.

5. Divers

Aucune proposition individuelle n'ayant été formulée et personne ne sollicitant la parole, Lucienne Giordano clôt la partie administrative de notre assemblée, et ouvre la seconde partie sur la vie pastorale de notre paroisse passant la parole à notre présidente du Conseil de pastorale, Catherine Gigon Niklaus.

Partie pastorale

6. Rapport de la présidente du Conseil de pastorale

Catherine Gigon Niklaus rappelle les nombreuses activités des groupements paroissiaux, soulignant que le Conseil de pastorale, au service des paroissiens, favorise la rencontre de chacun avec Dieu :

Activités régulières comme par exemple le catéchisme, les scouts et sa magnifique brigade, la Vie montante, le groupe Prière et Partage. D'autres ponctuelles, comme par exemple, la journée du partage du groupe de l'Entraide missionnaire, les apéritifs après les messes des familles, les différents concerts proposés par l'association Musiques au Sacré-Coeur, les soupes de carême, le buffet des nations. La liste est bien sûr incomplète...

Enfin des activités exceptionnelles comme par exemple l'accueil du pèlerinage de la rencontre: des pèlerins en marche pour St-Maurice. Sans oublier les joyeuses et diverses festivités liées au Centenaire, débutant par le photomaton et poursuivies par les trois jours de Fête à mi-avril, occasion de rendre grâce dans l'amitié, la reconnaissance, la prière. Quelques temps plus tard, le collectif R a été accueilli à Mon-Gré, par le Conseil de paroisse et notre curé. Le conseil de pastorale a été consulté. Il a suivi la position donnée par notre Vicaire épiscopal, l'abbé Christophe Godel, et par notre Évêque Mgr Charles Morerod. Les 2 Conseils ont partagé leur point de vue qui sont différents. Malgré cette divergence, les liens fraternels entre les deux Conseils restent forts.

Évoquant la communauté hispanophone ainsi que la communauté de langue portugaise, Catherine Gigon Niklaus relève quel enrichissement c'est de partager, quelle grâce que ces communautés puissent vivre leur foi au sein de notre paroisse du Sacré-Coeur.

Et de remercier chacun et chacun grâce à l'engagement et la participation de qui notre paroisse est bien une « paroisse vivante » !

La présidente du Conseil de pastorale conclut en citant l'abbé Maurice Zundel:

... Accueillons donc avec bonheur toutes les occasions de nous émerveiller, pour que Dieu ne devienne jamais pour nous du déjà-vu et nous soit vraiment neuf chaque matin. Nous souscrivons alors, sans peine, à ce raccourci qui bouscule quelque peu le langage: « Dieu, c'est quand on s'émerveille. »

Puis la parole est donnée à Christiane Exquis qui informe l'assemblée au sujet de l'association Musiques au Sacré-Coeur, créée depuis deux ans. Elle remercie l'assemblée pour l'allocation du montant extraordinaire accordé précédemment par l'assemblée. Dario Alasia, président de l'association Musiques au Sacré-Coeur exprime les deux axes forts depuis 2014 – soutien à la pastorale et permettre aux musiciens de vivre de leur art – et rappelle le concert du 15 avril

(Mimesis), celui du 17 mai (les petits chanteurs d'Arménie) et annonce le week-end de la Fête de la Musique ainsi que, pour septembre, un mini festival centré autour de l'orgue. Puissent les paroissiens venir davantage aux concerts, en parler autour d'eux et faire venir les intéressés.

Après un grand merci à M. le Curé (acclamé par l'assemblée), Lucienne Giordano déclare close l'Assemblée paroissiale et invite à partager le verre de l'amitié et la raclette du Centenaire que nous ont organisée Martin Heinzmann et Christophe Mello. Bravo à eux.